

N° 2023-001

OBJET :

Réalisation de diagnostics de
vulnérabilité de bâtiments ou sites
sur le territoire du Giffre – Adhésion
au groupement de commande
constitué par le SM3A

L'an deux mil vingt-trois, le 17 janvier, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Montriond, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 11 janvier 2023

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Elisabeth, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick et MUFFAT Sophie.

MM. TROMBERT Fabien, DUPIEUX Gilbert, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, GALLAY Cyrille, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Procuration a été donnée par Manuelle BUET à Gilbert DUPIEUX.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1414-3,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L2113-6 et L2113-7,

Vu la délibération du comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) du 1^{er} décembre 2022 constituant un groupement de commande en vue de la passation d'un accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de diagnostics de vulnérabilité à l'échelle de bâtiments ou sites du Giffre entre la Communauté de Communes Faucigny Glières, la Communauté de Communes des 4 Rivières, la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, la Communauté de Communes du Haut-Chablais et le SM3A,

Vu le projet de convention constitutive de ce groupement de commande proposée par le SM3A,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **à l'unanimité,**
- **décide** d'adhérer au groupement de commande constitué par le SM3A en vue de la passation d'un accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de diagnostics de vulnérabilité à l'échelle de bâtiments ou sites du Giffre,
- **approuve** la convention constitutive de ce groupement, jointe en annexe de la présente délibération,
- **désigne** le SM3A en tant que coordonnateur du groupement,
- **accepte** que la CAO du groupement soit celle du SM3A, augmentée d'un représentant de la CCHC et d'un représentant de la CCMG,
- **désigne** Mireille MARTEL (titulaire) et Philippe VINET (suppléant) pour participer à cette CAO,
- **autorise** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention constitutive du groupement, tout document afférent ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

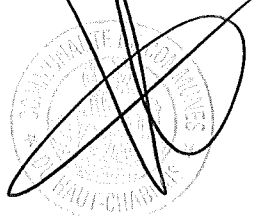
Le :

Publié ou notifié

Le :

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président
Fabien TROMBERT



Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

